

DÉPARTEMENT DE LA MARNE

LIGNON

REC
- 5 DEC. 2014

A la Sous-Préfecture
de VITRY-LE-FRANCAIS

ÉLABORATION CARTE COMMUNALE

5 – PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



APPROBATION

Vu pour être annexé à notre arrêté
en date de ce jour :

Approuvé par délibération du conseil municipal
en date du : 22/11/2014

Châlons-en-Champagne, le 17 DEC. 2014
Le Préfet, le Secrétaire Général
Signé
Francis SOUTRIC

Lignon, le 3/12/2014
Le Maire



LEGENDE



RTE



ERDF



AS1 **Conservations des eaux - Servitudes résultant de l'instauration de périmètre de protection des eaux**

T7 **Relations aériennes - Servitudes aéronautiques**
"Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières"
(Arrêté ministériel du 25 juillet 1990 applicable sur tout le territoire national)

AVERTISSEMENT

Certaines servitudes peuvent ne pas être reportées sur la carte faute de réponses des gestionnaires de la ou des servitude(s).
La présente carte n'a qu'une valeur informative.

